

Communiqué

Manosque, le 15 juillet 2021

SFR soutient le Point A de la CCIT des Alpes de Haute-Provence et remet un chèque de 10 000 € au titre de la taxe d'apprentissage *Jeudi 15 juillet 2021 à 11h00 à la CCI de Manosque*

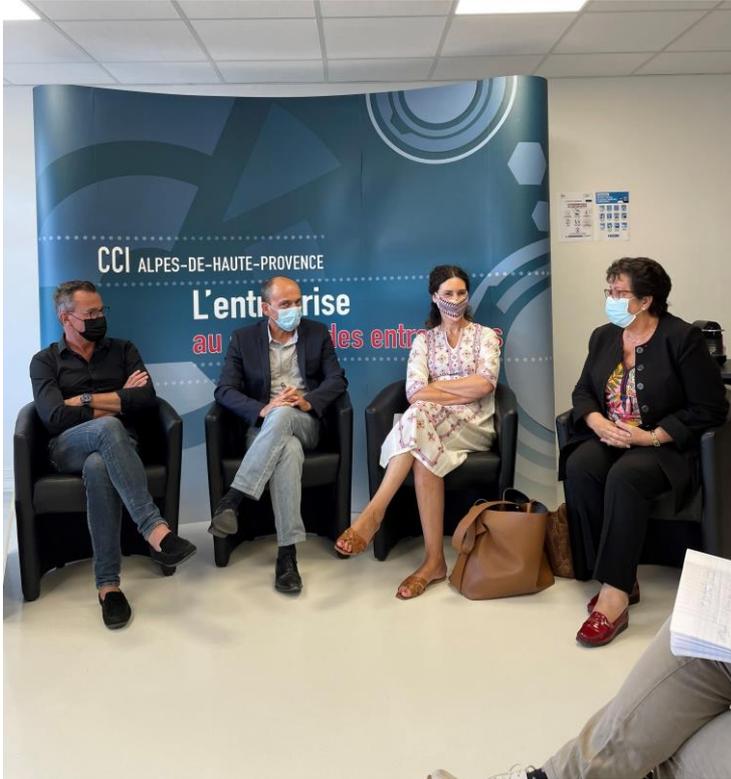
Aujourd'hui, Isabelle Simon, Déléguée Régionale Méditerranée d'Altice France, en présence de Eliane Barreille, Présidente du Conseil Départemental des Alpes de Haute-Provence, s'est rendue à la CCI de Manosque pour remettre un chèque de 10 000€ au titre de la taxe d'apprentissage à Daniel Margot, Président de la CCI des Alpes de Haute-Provence et Thierry Benvenuti, Directeur de l'Eco-Campus Provence Formation de Sainte-Tulle.

Altice France – SFR s'appuie sur une politique d'apprentissage ambitieuse. Chaque année, le Groupe accueille plus de 800 étudiant(e)s issu(e)s d'écoles partenaires sur des métiers qualifiés dans le domaine du numérique : Big data (Data Analyst, Data Scientist...), Cloud, Sécurité de l'information, Développement et Architecture Web, Marketing digital, Commerce, Finance...

Cette année, le groupe a souhaité soutenir le Point A de la CCIT dont l'une des missions premières est d'accueillir, conseiller et orienter les jeunes en recherche de formation ou les adultes en reconversion : ce service répond à leurs interrogations, les aide à définir leur projet, et les accompagne dans leurs recherches.

Le soutien apporté ici par Altice France – SFR va permettre au Point A d'intensifier ses actions visant à promouvoir l'alternance auprès du tissu de PME et des jeunes que les formations proposées en relation avec les besoins des entreprises sont susceptibles d'intéresser. Cette aide va également permettre de conforter leur intervention dans le domaine plus large de l'orientation du public sollicitant leur service compétent, à l'effet d'obtenir des informations sur les différents cursus accessibles par la voie de l'apprentissage.

En fonction de leurs attentes, le Point A orientera ainsi les futurs alternants vers des cursus liés aux métiers de la fibre comme celui de Technicien Fibre Optique (FFTH). Cette formation qualifiante et d'avenir peut notamment leur permettre d'intégrer **AzurConnect, partenaire de XpFibre**, spécialisé dans la conception, la construction, l'exploitation et la maintenance des réseaux télécoms, qui réalise les déploiements fibre en cours sur les Départements des Alpes de Haute-Provence et des Hautes-Alpes. Ou encore de rejoindre les entreprises partenaires de XpFibre qui contribuent déjà à ces déploiements fibre et dont l'activité va progressivement évoluer pour assurer la réalisation des raccordements à domicile une fois des offres Box Fibre souscrites par les habitants et professionnels de ces territoires.



Eliane Barreille, Présidente du Conseil Départemental des Alpes de Haute-Provence :

« En tant que présidente du Conseil départemental, je suis très fière d'assister à cet événement. Acteur majeur du monde de l'insertion, le Département est également un partenaire fidèle de l'Éco Campus Provence depuis sa création. Je salue et remercie Altice France pour la remise de ce chèque de 10 000 € au Point A de la CCIT ; c'est un geste fort en faveur des jeunes et des entreprises en recherche de conseils et d'informations relatifs à l'apprentissage en alternance ! »

Isabelle Simon, Déléguée Régionale Méditerranée Altice France :

« Altice France est heureux de soutenir la formation des jeunes dans la région Sud grâce au versement de la taxe d'apprentissage de SFR au profit du Point A de la CCIT. Cet engagement en faveur des étudiants fait partie de notre ADN : il se concrétise également par une forte politique d'apprentissage dans chaque activité du Groupe et plus largement avec notre volonté de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et l'accès au numérique pour tous. »

A propos de Altice France – alticefrance.com

Altice France est le premier acteur de la convergence entre télécoms et médias en France.

A travers SFR, 2ème opérateur français, Altice France est un acteur incontournable des télécoms au service de 25 millions de clients. Doté d'un réseau de fibre optique (FTTH / FTTB) de 22,4 millions de prises éligibles, SFR a lancé la 5G en France et couvre également 99,6 % de la population en 4G. SFR dispose de positions d'envergure sur l'ensemble du marché, que ce soit auprès du grand public, des entreprises, des collectivités ou des opérateurs. Altice France est également un groupe médias de premier plan autour de marques emblématiques telles que BFM et RMC.

En 2020, Altice France a réalisé un chiffre d'affaires de 10,9 milliards d'euros.

Pour suivre l'actualité du groupe sur Twitter : @AlticeFrance

Contact presse : Pauline Vidal – vidal.pauline@hotmail.fr – 06 69 32 10 25 – Twitter : @PaulineVidal18

A propos du Point A - <http://www.digne.cci.fr/point-a-contrats-en-alternance,204.html>**Le Point A, un réseau d'information dédié à l'alternance****Le Point A accueille, conseille et oriente :**

Les jeunes : répond aux interrogations, les aide à définir leur projet, et les accompagne dans leurs recherches.

- Connaître les modalités de l'alternance
- Découvrir les formations accessibles,
- Trouver les établissements de formation,
- Choisir son orientation,
- Trouver une entreprise d'accueil

Les entreprises : répond aux questions des entreprises sur l'embauche d'un apprenant et vérifie la cohérence entre votre entreprise et la formation choisie.

Le Point A réalise les démarches administratives et instruit les contrats d'apprentissage

- Prise en charge de l'envoi du contrat au CFA pour visa.
- Suivi du contrat dans le cadre des démarches administratives liées aux modifications du contrat.
- Informations sur toutes les mesures concernant l'apprentissage (aides, rupture...).
- Informations juridiques et sociales dans le cadre du contrat de travail de l'apprenti(e).
- Interface avec les services publics et les centres de formation.
- Transmission aux OPCO.

Le point A organise les mercredis de l'apprentissage

Chaque mercredi de 10H à 12H et de 14H à 16H, le Point A renseigne les lycéen(ne)s, salariés(es), demandeur(seu)s d'emplois sur les possibilités de formation et la reconversion professionnelle en alternance

Le point A propose des minis stages

Le Point A permet également aux jeunes d'explorer un métier en proposant de monter des minis stages pour choisir une filière, concrétiser un projet professionnel ou se faire connaître d'un futur employeur pour éventuellement signer un contrat d'apprentissage par la suite

Les conditions :

Durée : 1 à 5 jours en entreprise par stage

Public : collégiens (4ème et 3ème) et lycéens (quel que soit leur âge)

Période : pendant les vacances scolaires, y compris les grandes vacances d'été

Entreprises : dans tous les types d'entreprise (publique ou privée), les associations, les professions libérales, etc.

Contact presse : Nicole Rouas – n.rouas@digne.cci.fr – 04 92 30 80 92